



Date de dépôt : 30 avril 2026

Pétition

Implantation des forêts dites funéraires ou cinéraires

Mesdames les députées, Messieurs les députés,

Depuis quelques années se développe dans notre pays l'implantation de forêts, dites funéraires ou cinéraires ; ce sont des lieux de mémoire, où disperser les cendres d'un être cher, qui répondent à des critères écologiques et écoresponsables, mais qui offrent une alternative aux lieux de mémoire traditionnels.

Cette pétition demande au Grand Conseil de travailler à la mise à disposition d'une telle forêt (ou parcelle de forêt) sur le territoire du Canton.

N.B. / signature
M. Stéphane Guex
1208 Genève